31. 2. 18 plaustris supersidentes, quae operimentis curvatis corticum per solitudines conferunt, sine fine distentas.

Circumferunt Petschenig pour *conferunt ;* mais cf. *convolventes* dans un passage similaire : 22. 8. 42 eisque caritates et habitacula, vilesque supellectiles plaustris inpositae sunt corticibus tectis, et cum placuerit sine obstaculo migrant, eodem carpenta quo libuerit convolventes.

E. L. B. MEURIG DAVIES.

V

ALTVS EQVO...
(*Énéide*, XII, 295)

PAR LE R. P. D'HÉROUVILLE

En plus d'un passage, les *Géorgiques* font pressentir dans leur auteur le futur poète épique. Mais il n'est pas moins vrai que le lecteur de l'*Énéide* rencontre assez souvent un trait ou un détail qui lui permet de préciser, voire de compléter, tel développement des *Géorgiques*[1].

Le fameux portrait que Virgile, grand peintre animalier, a tracé, au chant III, du futur étalon, semble présenter une lacune : il n'y est fait aucune allusion à la taille du poulain choisi comme reproducteur. N'allons pas croire pour autant que le poète agronome ignorait l'importance de cette considération dans la sélection du bétail. Une réflexion de Servius, trop peu remarquée, nous aidera à lui rendre justice.

Au livre XII de l'*Énéide*, Messapus[2] est présenté dans le feu de l'action : *desuper* ALTVS *equo*[3]. A propos de quoi le commentateur observe fort pertinemment : *Equi magnitudinem latenter ostendit*[4]. *Altus* n'aurait, en effet, aucun sens si le cheval en question était un minuscule poney, tel que Conway et Ridgeway se figuraient les chevaux homériques[5].

Avant le passage que nous venons de citer, Virgile, deux fois déjà,

1. Par exemple, pour l'explication de l'arc-en-ciel : *Én.* V, 88-89.

2. Ce Messapus est justement qualifié, la première fois qu'il est question de lui (*Én.* VII, 691), de *equum domitor*, issu de Neptune à qui la mythologie attribuait l'origine du cheval (*Géorg.* I, 12-14).

3. *Én.* XII, 295.

4. Servius, *in Aen.* XII, 295. Édit. G. Thilo, II, Leipzig, Teubner, 1884, p. 604.

5. Voir *Les Études classiques*, t. VIII, p. 493-495 (Namur, 1939) : *La taille des chevaux dans l'antiquité.*

s'était exprimé dans le même sens, sans que Servius ait relevé le fait.

SVBLIMES *in equis redeunt* (*Én.* VII, 285) est tout à fait l'équivalent de *altus equo*[1].

Mais voici plus explicite encore :

... *arduus* ALTIS
Pulueruleutus EQVIS *furit*... (*Én.* VII, 624-625).

Ici, ce n'est plus seulement le cavalier qui est dit *sublimis* ou *altus*, donc pourvu d'une monture de taille suffisante. C'est au cheval même que le poète attribue l'épithète : *altis*... *equis*...

Il ne négligeait donc pas, dans l'examen du cheval, la considération de la taille, et si, dans les *Géorgiques*, il s'est abstenu d'en parler, ce n'est pas par ignorance ni par inadvertance, mais parce qu'il ne pouvait ni ne voulait tout dire.

P. D'HÉROUVILLE.

VI

LA LEÇON PAR L'EXEMPLE

(Suite)

PAR J. MAROUZEAU

J'ai signalé dans deux articles précédents (*Revue de philologie*, 1926, p. 110-111, et *Revue des Études latines*, 1936, p. 58-64) le curieux procédé par lequel un écrivain, au moment où il présente une observation de langue, de style, de métrique, en fournit par son énoncé même, et sans avertir le lecteur, une illustration.

Aux exemples précédemment donnés, j'en ajoute aujourd'hui quelques autres.

— Quintilien, dans l'*Institution oratoire* (VIII, 3, 51), proscrit la répétition qu'il appelle « eiusdem uerbi aut sermonis iteratio » ; or, c'est dans une phrase qui contient justement une triple répétition de sons :

Quanquam non magnopere a summis auctoribus *ui*tata interim *ui*tium *ui*deri potest.

— Dans un autre passage (I, 7, 25), Quintilien explique le changement

1. Un texte de saint Augustin confirme cette interprétation : *Videtur... equus ueluti ad suggestum hominis accommodatus, ut altior incedat* (*Enarr. in Ps. CXLVI*, 19. Migne, *Patr. lat.*, XXXVII, 1912).